



Montréal, le 29 septembre 2009

# Communiqué pour affichage

**À :** Tous les membres du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN)

**De :** Stéphane Lemaire, président national

**Objet :** Nouvelles infrastructures carcérales

Mesdames,  
Messieurs,

Vous avez certainement pris connaissance, aujourd'hui, du communiqué envoyé par M<sup>me</sup> Brigitte Portelance, sous-ministre associée à la Sécurité publique, dans lequel elle nous fait part des intentions du ministère en ce qui concerne le dossier des infrastructures carcérales. L'annonce de la construction de nouveaux établissements de détention avait déjà été faite avant le 16 septembre par le ministre de la Sécurité publique et elle concernait la Montérégie (les établissements de Sorel et de Valleyfield), la région du Saguenay (les établissements de Roberval et Chicoutimi), de même que les établissements d'Amos et de Sept-Îles.

Ce n'est pas d'hier que nous dénonçons tous les problèmes reliés à la surcapacité carcérale et à la dérépitude de certains établissements. Dans ce dossier, nous avons été à l'avant-garde et avons transmis plusieurs recommandations sur bon nombre de tribunes. Nous avons même déposé un mémoire à ce sujet au ministère de la Sécurité publique en 2006 : les services correctionnels, n'ayant pas suivi l'évolution du Québec, se sont grandement détériorés. Il faut agir sur nos conditions de travail pour, entre autres, œuvrer dans des endroits sains et sécuritaires. La construction de centres modernes dans plusieurs régions est une nécessité. Vous comprendrez cependant que nous ne sommes pas au cœur des décisions politiques quant au choix des villes d'accueil. À ce titre, nous n'avions pas choisi la Montérégie, mais plutôt proposé l'agrandissement de la détention de Trois-Rivières. Nous ignorons toujours où se situera l'établissement de la Montérégie.

Dans tout ce processus, il importe de s'assurer que nos droits soient respectés et que personne ne se sente lésé. En ce sens, nous avons demandé, aujourd'hui même, une rencontre avec le ministre de la Sécurité publique. Nous participerons aussi à des rencontres particulières dans certains centres, comme celui de Valleyfield.

Au cours des prochaines semaines, le ministre fera certainement des annonces officielles dans les régions concernées. Pour notre part, nous suivrons attentivement l'évolution du dossier afin d'intervenir si le besoin se fait sentir.

Solidairement,

Stéphane Lemaire  
Président  
SAPSCQ-CSN

SL/vi